

## La Monarchie héréditaire et successible.

Écrit par Jean-Philippe

Mardi, 27 Décembre 2005 00:00

---

Parmi les objections faites à la Monarchie, revient souvent l'idée que, du fait du mode de succession héréditaire, le nouveau monarque peut être un parfait imbécile: "**le talent n'est pas héréditaire**

", me rappelle un de mes contradicteurs. "

**La République, au contraire, assure une diversité de choix; le choix, c'est la liberté**

". Ces arguments me donnent l'occasion de rappeler, à mon tour, quelques éléments importants sur ce thème de la désignation du Chef de l'Etat.



## La Monarchie héréditaire et successible.

Écrit par Jean-Philippe

Mardi, 27 Décembre 2005 00:00

---

*Le choix présidentiel : le choix, vraiment ?*

**La Monarchie française est héréditaire et successible: cela signifie qu'elle n'est pas esclave des élections et de ceux qui les font**, c'est-à-dire non pas vraiment les électeurs (qui, en définitive, départagent des candidats déjà choisis pour cette "reine des élections" qu'est la présidentielle), mais bien plutôt les partis et les puissances d'argent, qui sont les premiers "sélectionneurs", au risque de désespérer les électeurs eux-mêmes qui ne se retrouvent pas dans les candidats proposés (d'où une abstention qui augmente...). Dans l'élection présidentielle, et on l'a bien vu en 2002, le choix, surtout quand les médias considèrent qu'on ne l'a plus..., **ce n'est plus vraiment une décision positive mais une décision négative, de crainte ou de dépit** : on vote "contre", au risque de voter en même temps (et là, il n'y a pas le choix!) pour quelqu'un que l'on déteste et que l'on a combattu farouchement quelques jours auparavant, et qui se moque bien de vos scrupules...  
**Formidable jeu de dupes, qui laisse souvent un goût amer.**

La Monarchie, par son principe même, c'est la transmission de la magistrature suprême par le biais le plus simple, le plus naturel, car filial, du père au fils, par la disparition de l'un et l'"apparition" immédiate de l'autre. "**Le roi est mort, vive le roi !**" et son complément théorique "**le roi de France ne meurt jamais**" sont les deux formules qui caractérisent le mieux cette "**passation de sceptre**" qui, si elle voit la mort physique d'un monarque, voit aussi dans le même temps la pérennité de sa fonction et de l'Etat immédiatement assurée par son successeur.

# La Monarchie héréditaire et successorale.

Écrit par Jean-Philippe

Mardi, 27 Décembre 2005 00:00

---



~~Historique de la monarchie héréditaire et successorale en France (du roi Louis XIV au roi Louis XVIII) / actualité de la monarchie~~